

Bureau de poste

M. le Maire donne lecture d'une lettre de l'Administration des P.T.T demandant des réparations au Bureau de Poste : façade et chambre de premier étage. Les crédits prévus au budget primitif de 1957 ne permettent actuellement pas d'entreprendre ces réparations. Mais le Conseil prend bonne note de cette réclamation et recherchera dans l'avenir le plus proche et si possible au cours de l'exercice à venir, à inclure ces dépenses au budget.